

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 24 novembre à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice (pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel), BOUGUYON Yvan (pouvoir de Mme ANDRE Michèle), PAYOT Jean-Michel (pouvoir de Mme DOUX Séverine), BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : Mme ANDRE Michèle ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, Mme DOUX Séverine ayant donné pouvoir à M. PAYOT Jean-Michel, Mmes VAGINAY Sophie et BOISSE Sandrine, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BAGUE Patrice,

Délibération n°2015 /119

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN VERTU DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE DONNEES PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 5 MAI 2014.

Le Conseil de Communauté,
Vu sa délibération visée en objet,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **PREND ACTE** des décisions du Président visées ci-dessous :

- Décision 2015/013 du 05/06/2015 :
FOURNITURE DE MATERIEL POUR ECLAIRAGE MUSEES POUR UN MONTANT DE 4 728.87 € HT AUPRES D'ANDRETY.
- Décision 2015/014 du 5.6.2015 :
REPLACEMENT VARIATEUR TS ALP STATION DU SAUZE POUR UN MONTANT DE 7 915.00 € HT AUPRES DE SEIREL AUTOMATISMES.
- Décision 2015/015 du 5.6.2015 :
MISSION MAÎTRISE D'ŒUVRE REFECTION RETENUE COLINAIRE DE LA RENTE STATION DU SAUZE SUPER SAUZE POUR UN MONTANT DE 7 750.00 € HT AUPRES DE CTH INGENIERIE.
- Décision 2015/016 du 11.6.2015 :
CAMPAGNE COMMUNICATION ETE 2015 POUR UN MONTANT DE 4 827.61 € HT AUPRES DE DAUPHINE MEDIA.
- Décision 2015/017 du 11.6.2015 :
REPRISE DE LA TRAVERSEE DU RIOU BOURDOUX A SAINT PONS POUR UN MONTANT DE 18 565.00 € HT AUPRES DE SACTP OLIVERO.
- Décision 2015/018 du 11.6.2015 :
ACQUISITION 25 SUPPORTS VTT POUR TSD STATION SAUZE SUPER SAUZE POUR UN MONTANT DE 7 375.00 € HT AUPRES DE PARTECH.
- Décision 2015/020 du 15.6.2015 :
RETRAIT AMIANTE SUR AIRE EMBARQUEMENT EAUX VIVES LA CONDAMINE POUR UN MONTANT DE 5 880.00 € HT AUPRES DE TTB AMIANTE.
- Décision 2015/021 du 24.6.2015 :
GRANDE INSPECTION A 30 ANS TK DOME STATION SAUZE POUR UN MONTANT DE 4 070.77 € HT AUPRES DE POMAGALSKI.
- Décision 2015/022 du 29.6.2015 :
OUVERTURE SENTIER PEDESTRE TELESIEGE DU BREC VERS FOURS SAUZE SUPER SAUZE POUR UN MONTANT DE 4 100.00 € HT AUPRES DE SACTP OLIVERO.

- Décision 2015/023 du 9.7.2015 :
AUDIT CONSEIL ASSISTANCE PASSATION MARCHE ASSURANCES POUR UN MONTANT DE 950.00 € HT forfaitaire + 70 % économie 1^{ère} Année AUPRES DE AFC CONSULTANTS.
- Décision 2015/024 du 30.7.2015 :
ACQUISITION SUSPENTES TSF RENTE STATION SAUZE SUPER SAUZE POUR UN MONTANT DE 70 800.00 € HT AUPRES DE POMAGALSKI.
- Décision 2015/025 du 19.8.2015 :
INTEGRATION MARCHE INCENDIE TF RENTE SAUZE POUR UN MONTANT DE 4 360.00 € HT AUPRES DE SEIREL AUTOMATISMES.
- Décision 2015/026 du 19.8.2015 :
REPLACEMENT DES ROBINEST THERMOSTATIQUES POUR UN MONTANT DE 5 641.24 € HT AUPRES DE ISOARDI Jérôme.
- Décision 2015/027 du 27.8.2015 :
FOURNITURE POUTRE DE STOCKAGE TSD BREC STATION DU SAUZE POUR UN MONTANT DE 10 822.66 € HT AUPRES DE DOPPELMAYR France.
- Décision 2015/028 du 31.8.2015 :
ORGANISATION VOYAGE SCOLAIRE FIN ANNEE 2015 POUR UN MONTANT DE 595.00 € HT/ ELEVE AUPRES DE SAS AUTOCARS PETETIN.
- Décision 2015/029 du 2.9.2015 :
ETUDE « VALORISATION ET STRUCTURATION FONCIER FORESTIER : BIENS VACANTS ET SANS MAITRE » POUR UN MONTANT DE 11 670.00 € HT AUPRES DE LA SARL ALCINA.
- Décision 2015/034 du 11.9.2015 :
VERIFICATION ET MAINTENANCE DES EXTINCTEURS ET ALARMES INCENDIE AUPRES DE STE DESAUTEC.
- Décision 2015/035 du 23.9.2015 :
REFECTION DES ENDUITS DE LA VOUTE ARRIERE BOUTIQUE AU MUSEE DU LAUZET UBAYE POUR UN MONTANT DE 7 112.25 € HT AUPRES DE LA STE EIFFAGE.
- Décision 2015/036 du 2.10.2015 :
ACHAT EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR UN MONTANT DE 4 366.12 € HT AUPRES D'ABRAM DISTRIBUTION.
- Décision 2015/037 du 6.10..2015 :
DENEIGEMENT AERODROME AUPRES DE STE EIFFAGE TP.

- Décision 2015/038 du 16.10..2015 :
FOURNITURE ET POSE TRANSFORMATEUR GRAND QUARTIER STATION DU SAUZE POUR UN MONTANT DE 30 609.40 € ht AUPRES DE CEGELEC.

- Décision 2015/039 du 28.10..2015 :
CAMPAGNE MARKETING POUR UN MONTANT DE 12 115.00 € ht AUPRES DE ALPES MEDIA .

- Décision 2015/040 du 28.10..2015 :
INSERTIONS PUBLICITAIRES POUR UN MONTANT DE 30 357.00 € ht AUPRES D'EUROSUD PUBLICITE.

- Décision 2015/041 du 28.10..2015 :
TRAVAUX TELESKI DU DOME POUR UN MONTANT DE 22 628.00 € ht AUPRES DE POMAGALSKI.

- Décision 2015/042 du 12.11..2015 :
2 PANORAMIQUES SAUZE SUPER SAUZE SIGNALETIQUE DYNAMIQUE POUR UN MONTANT DE 15 204.70 € ht AUPRES DE LUMIPLAN.

- Décision 2015/043 du 12.11.2015 :
SIGNALETIQUE DOMAINE STATION SAUZE SUPER SAUZE POUR UN MONTANT DE 20 213.59 € ht AUPRES DE MBS.

- Décision 2015/044 du 12.11.2015 :
ACQUISITION WEBCAM POUR UN MONTANT DE 4 742.50 € ht AUPRES DE VIEWSURF.

- Décision 2015/045 du 16.11.2015 :
ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC PRA LOUP- LES MOLANES AUPRES DE COFELY INEO.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Président,
M. Jacques MARTIN